Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38

SARL ABCS POSE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

BP 60

87062 SAINT JUNIEN CEDEX

RCS LIMOGES B 818 752 677

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

DU 27 MAI 2025

L'an deux mille vingt cinq,
Le 27 Mai à 10h,

L'associé unique de la SARL ABCS POSE, société à responsabilité limitée au capital de 5 000 € dont le siège social se situe à SAINT JUNIEN, s'est rendu au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les représentants de la SARL S.F.P.

Monsieur Stéphane MIET préside la séance en qualité de gérant associé de la SARL SFP.

Le Président constate que l'ensemble des parts composant le capital social sont présentes et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de gestion de la gérance,
- le rapport spécial de la gérance,
- l'inventaire, les comptes annuels et les annexes de l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Paraphe FB DS SM

Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38

Le Président déclare que tous les documents ont été adressés à l'associé unique et ses actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours au moins avant la date fixée pour la présente assemblée générale.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1°) Rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024,
2°) Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et affectation des résultats,
3°) Quitus à la gérance,
4°) Questions diverses.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion de la gérance et du rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 4 181,89 €.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 4 181,89 € :

. Au compte report à nouveau pour 4 181,89 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Paraphe FB DS SM

Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38

TROISIEME RESOLUTION

Après affectation du résultat 2024, le montant du report à nouveau s'élève à 64 546 €.

L'assemblée décide de distribuer 20 000 € de dividendes sur cet exercice au profit de la société SFP.

L'assemblée constate qu'après cette distribution, le poste « Report à nouveau » s'élève à 44 546 €.

Il est rappelé qu'au titre des trois exercices précédents, l'assemblée n'avait procédé à aucune distribution de dividendes.

Conformément à l'article 158-3 et 200 septies du CGI, la loi de finances a supprimé l'avoir fiscal rattaché aux distributions de dividendes à compter du 1er janvier 2005.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance valide la convention entre la société et la société SFP visée à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10h15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal, qui après lecture, a été signé par le gérant et les associés de la SARL S.F.P présents.

Pour la SARL SFP :

DocuSigned by:
Stéphane MIET
E02BFF8C6BA74C9...

Monsieur MIET

Signé par :
Franck BLEZIO
8E6B880B9DDF431...

Monsieur BLEZIO

Paraphe FB

DS SM

Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38
Copie conforme à l'original
Signé par : Franck BLEZIO
8E6B880B9DDF431...

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).
cerfa N°15949*07

Désignation de l'entreprise : Sarl ABCS POSE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12
Adresse de l'entreprise : ZI LE PAVILLON 87200 SAINT-JUNIEN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 1 8 7 5 2 6 7 7 0 0 0 1 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2024

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé — TOTAL (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC	
	Frais de développement*	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	14 682	AU 14 682	
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	1 800	BI	1 800
	TOTAL (II)	BJ	16 482	BK 14 682	1 800
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	53 641	BY	53 641
	Autres créances (3)	BZ	7 997	CA	7 997
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	20 618	CG	20 618
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	82 256	CK	82 256
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	98 737	1A 14 682	84 056

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP — (3) Part à plus d'1 an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 - SD 2025
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ABCS POSE — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	60 364
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	4 182
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	70 046
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	176
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	658
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 088
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	88
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	14 010
	Ecarts de conversion passif * **TOTAL (V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	84 056

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont { Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont { Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	14 010
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Copie conforme à l'original
Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38
Signé par: Franck BLEZIO
8E6B880B9DDF431...

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : Sarl ABCS POSE — Néant ☐ *

			Exercice N			
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA / FB / FC				
	Production vendue biens *	FD / FE / FF				
	Production vendue services *	FG / FH / FI	308 158			308 158
	Chiffres d'affaires nets *	FJ / FK / FL	308 158			308 158
	Production stockée *	FM				
	Production immobilisée *	FN				
	Subventions d'exploitation	FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)	FP				
	Autres Produits (1) (11)	FQ				
	Total des produits d'exploitation (2) (I)	FR				308 158
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *	FS				
	Variation de stocks (marchandises) *	FT				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *	FU				
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *	FV				
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *	FW				64 679
	Impôts, taxes et versements assimilés *	FX				3 850
	Salaires et traitements *	FY				157 160
	Charges sociales (10)	FZ				77 575
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14)	GA				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions	GB				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD				
	Autres charges (12)	GE				34
	Total des charges d'exploitation (4) (II)	GF				303 297
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	GG				4 861
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**	GI				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)	GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)	GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)	GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges	GM				
	Différences positives de change	GN				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	GO				
	Total des produits financiers (V)	GP				
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *	GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)	GR				602
	Différences négatives de change	GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	GT				
	Total des charges financières (VI)	GU				602
	2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	GV				-602
	3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)	GW				4 259

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

Docusign Envelope ID: 3D2EB776-F288-4AD9-BF34-B45558469A38

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Sarl ABCS POSE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
	4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**	HJ	
	Impôts sur les bénéfices * **(X)**	HK	77
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	308 158
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	303 976
	5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	HN	4 182

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 821
	- Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	RD	
(9)	Dont transfert de charges	A1	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles — Facultatives A6 — Obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA

SARL ABCS POSE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 5 000 EUROS

BP 60
87062 SAINT JUNIEN CEDEX

RCS LIMOGES B 818 752 677

RESOLUTION D'APPROBATION DES COMPTES DU 27 MAI 2025

PREMIERE DECISION

Il est proposé l'approbation les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, lesquels font apparaître un bénéfice de 4 181,89 €.

DEUXIEME RESOLUTION

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice de 4 181,89 euros de la manière suivante :

. Au compte report à nouveau pour 4 181,89 €

TROISIEME RESOLUTION

Il est proposé d'effectuer une distribution de dividendes au profit de la société SFP pour un montant de 20 000 € cette année.

QUATRIEME RESOLUTION

Il est proposé de valider la convention entre la société et la société SFP ainsi que la convention avec la SCI BML visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce.

Pour la SARL SFP :

Monsieur MIET

Monsieur BLEZIO